



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2518

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2016

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Claisse

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burrucand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

**Conseil du 20 décembre 2017****Délibération n° 2017-2518**

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
objet :	<b>Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2016</b>
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) a pour objet social de réaliser des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics industriels et commerciaux et de réaliser toute autre opération d'intérêt général.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis, au moins une fois par an, par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM).

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SERL. Au titre de l'exercice 2016, la Métropole était représentée au conseil d'administration par mesdames Martine David, Valérie Glatard et messieurs Lucien Barge, Michel Le Faou, Jean-Luc Da Passano, Philippe Cochet et Jérôme Sturla.

Le document présenté au Conseil de la Métropole comprend le rapport d'activité des mandataires pour l'exercice 2016.

**I - Bilan financier 2016**

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2015, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2014 (en K€)	2015 (en K€)	2016 (en K€)	Tendance 2015/2016
capital social	3 959	3 959	3 959	Stable
participation publique (en %)	50	50	50	Stable
<i>dont Métropole de Lyon (en %)</i>	25	37,5	37,5	<i>Stable</i>
produits d'exploitation "société"	10 083	11 565	9 607	↘
charges d'exploitation "société"	8 855	9 851	8 897	↘
impôt sur les sociétés (IS)	249	426	117	↘
résultat net	1 204	965	619	↘
capacité d'autofinancement	911	585	476	↘
capitaux propres	13 798	14 762	15 323	↗

Dans le cas d'une SEM d'aménagement, les rubriques "produits et charges société" correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles sont extraites des rubriques "total des produits" et "total des charges" qui couvrent l'ensemble des activités de la société.

Les résultats financiers 2016 de la SERL sont marqués par une baisse de produits et par une baisse de charges liés aux différents éléments de conjoncture. Ils restent néanmoins encore solides et permettent d'enregistrer un résultat net de 619 K€.

En 2016, les produits d'exploitation baissent de 17 % par rapport à l'année 2015, pour s'établir à 9,6 M€ contre 11,5 M€ en 2015. Cette tendance concerne tous types d'opérations, et en particulier les produits des prestations (- 18 %) ; et les produits issus des concessions (- 14 %). Les mandats et assistance à maîtrise d'ouvrage sont en léger recul (- 2 %).

Parallèlement, les charges d'exploitation "société", qui s'élèvent à 8,9 M€, ont baissé de 10 % par rapport à 2015. Cette baisse provient principalement de la forte diminution des provisions pour opérations à perte, dotées en 2015 ; de la baisse des sous-traitances sur les projets et enfin de la réduction de 10 % des charges de structure.

Au global, la société enregistre un résultat d'exploitation positif de 0,7 M€. Le résultat courant avant impôt est bénéficiaire à hauteur de 1,1 M€. Bien qu'en recul de 36 % par rapport à 2015, le résultat net (619 K€) reste important. Les résultats de la SEM génèrent le paiement de 117 K€ d'impôt sur les sociétés.

Des dividendes ont été distribués aux actionnaires (37 K€ dont 13,8K€ pour la Métropole) au titre de l'exercice 2016, soit 6 % du montant du résultat net, pourcentage stable depuis 2015.

Le ratio capitaux propres/capital reflète la santé financière de l'entreprise. L'incorporation des résultats dégagés en réserves permet à la SERL de disposer de fonds propres s'élevant à 15,3 M€ à fin 2016, soit 3,9 fois le montant du capital. Ces disponibilités permettent tout à la fois la couverture des risques engagés sur les opérations et le développement de la société.

L'encours des garanties d'emprunts accordées à hauteur de 80 % par la Métropole à la SERL s'établit à 43,6 M€ au 31 décembre 2016. Il concerne principalement les opérations de concession d'aménagement (zone d'aménagement concerté (ZAC) des Gaulnes à Meyzieu, de La Duchère à Lyon 9°, ZAC Vénissy à Vénissieux, etc.).

## **II - Faits marquants 2016**

Le chiffre d'investissement, 116 M€, est en recul par rapport aux années précédentes, notamment du fait de la fin des marchés concernant le Musée des Confluences. Il se répartit, en termes de domaines d'activités pour l'exercice 2016, entre 63 M€ au titre des concessions d'aménagement (contre 48 M€ en 2015) et 53 M€ (contre 89 M€ en 2015) au titre des mandats et contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

En 2016, la Métropole est le premier donneur d'ordres en montant d'investissement réalisé (61 M€ contre 67 M€ en 2015). Les autres donneurs d'ordres sont la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour des lycées (27 M€) et l'ensemble des autres clients privés, publics ou parapublics (28 M€). À noter que la SERL n'a plus de contrat en cours avec le Département du Rhône.

L'activité 2016 se traduit par :

- 252 nouveaux marchés notifiés par la SERL, en baisse par rapport à 2015 (275),
- 34 acquisitions (promesses de vente), contre 29 en 2015,
- 31 actes d'acquisitions, en nette baisse par rapport à 2015 (48),
- 49 cessions, en hausse par rapport à 2015 (40).

Sur le volet aménagement, la SERL intervient sur le périmètre de la région lyonnaise, mais également sur les territoires limitrophes. Deux nouvelles concessions ont été signées par la SERL en 2016 : la ZAC du Bordelan à Anse (Rhône) et la ZAC de la Gare à Trévoux (Ain).

Le groupe SERL poursuit son déploiement en 2016 également sur des secteurs d'activités complémentaires à l'aménagement et aux superstructures. Les projets emportés se positionnent sur les segments d'activité en développement : programmation (accompagnement des maîtrises d'ouvrage dans la faisabilité et le développement de projets), sûreté/sécurité et plus largement les domaines de la santé et de l'éducation.

### III - Perspectives et développement de la structure en 2017

2017 est l'année d'une réflexion sur le positionnement et le développement du groupe au travers de la définition de son projet stratégique 2018-2023.

L'activité devrait rester globalement stable par rapport à 2016. La société répond aux appels d'offres (concession d'aménagement ou assistance à maîtrise d'ouvrage -AMO) sur le territoire de la Métropole et du Département du Rhône, mais également sur les territoires limitrophes, dans le souci de conforter son activité et son expertise.

D'après la SERL, les prévisions 2017 de chiffres d'investissement se situent à 120 M€ dont 65 M€ en concession et 55 M€ en mandats et assistance à maîtrise d'ouvrage ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### DELIBERE

**Prend acte** du rapport établi sur l'activité de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) au titre de l'exercice 2016.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.**